



Ces biens, auxquels il fallait ajouter l'hôtel La Marée de Kribi, des appartements à Paris, 37 voitures de luxe et plus encore, ont été confisqués dans le cadre du procès en cours de l'ancien ministre de la Défense, de ses coaccusés et complices présumés, soupçonnés de détournement de fonds publics.

Poursuivie par le Tribunal criminel spécial (TCS) pour complicité de détournements de deniers publics dans le cadre l'affaire opposant son époux, l'ex-ministre de la Défense (Mindef) Edgard Alain Mebe Ngo'o et compagnie, au ministère des Finances (Etat du Cameroun), Bernadette Mebe Ngo'o a réapparu à la barre le 17 novembre.

Lors de cette troisième audience consacrée à sa Cross-Examination (contre-interrogatoire, en français), l'accusation (parquet général et conseils de la partie civile) s'est évertué à expliquer à la suspecte que la société Limousines Prestiges Services (LPS) Sarl, qui a fait pendant plusieurs années des prestations au Mindef et à travers laquelle plusieurs détournements de fonds auraient été faits, ne peut être dissociée d'elle qui en est la promotrice et donc, l'ayant-droits économique. C'est que, depuis l'Examination in chief (interrogatoire principal conduit par les avocats de la défense), Bernadette Mebe Ngo'o se refuse catégoriquement à répondre des actes de LPS, aux motifs que celle-ci est une personne morale et qu'elle ne fait pas partie de la procédure en cours.

L'avocat général près le TCS lui, entre autres questions, a demandé de produire la moindre preuve que les marchés du Mindef passés à son entreprise et entièrement réglés aussi bien sous le magistère de son époux (fin 2011 – fin 2015) que sous celui de son prédécesseur ont effectivement été exécutés.

Les documents relatifs à ces marchés avaient été produits en 2019 par l'accusation. Et selon un listing présenté devant le tribunal par Me Etienne Abessolo, l'un des avocats de l'Etat, c'est au total 114 marchés qui ont été passés par le Mindef à LPS, entre 2009 et 2015. Dans le détail, l'entreprise a bénéficié de 03 marchés en 2009 ; 01 en 2010 ; 06 en 2011 ; 12 en 2012, 40 en 2013 ; 38 en 2014 et 14 en 2015. Bernadette Mebe Ngo'o s'est également refusée à parler de l'actionnariat de LPS, son chiffre d'affaires et la valeur de ses actifs au moment de la saisie de certains de ses biens en 2019 dans le cadre de la procédure pendante devant le Tribunal criminel spécial.

A la suite de l'arrestation d'Edgard Alain Mebe Ngo'o et son épouse, début mars 2019, la justice avait saisi un certain nombre de biens de leur patrimoine commun – leur union avait en effet été scellée en 1984 sous le régime de la communauté des biens.

Outre l'hôtel La Marée de Kribi qui appartient officiellement à madame, les autorités judiciaires avaient mis la main sur 53 immeubles (bâti et non bâti) sur l'ensemble du territoire national, 37 véhicules de luxe, un appartement en France et 2 certificats d'immatriculation leur attribuant la propriété de 2 bulldozers de marque Caterpillar. L'avocat général près le TCS a demandé que soit expliqué devant le tribunal, « concrètement comment ont été financées ces impressionnantes acquisitions ».

En vain. Les prochaines audiences dans cette affaire sont programmées les 02 ; 07 et 13 décembre prochain

**Ref: EcoMatin**

---